

Séance d'idéation Conversion de l'église anglicane Saint-Luke et de sa salle communautaire

Magog, le 28 octobre 2019 – La Ville de Magog invite la population à participer à une séance d'idéation qui portera sur la conversion de l'église anglicane Saint-Luke et de sa salle communautaire. L'événement aura lieu le mercredi 6 novembre, de 19 h à 21 h, à la salle Ovila-Bergeron du centre communautaire de Magog (95, rue Merry Nord). Les personnes intéressées à y participer ont jusqu'au lundi 4 novembre pour s'inscrire en ligne à ville.magog.qc.ca/pourvousavecvous ou par téléphone au 819 843-3333, poste 336.

Quelques heures avant la séance d'idéation, les citoyens qui le désirent pourront visiter l'église Saint-Luke de même que sa salle communautaire, situées au 122, rue des Pins, entre 17 h et 18 h 30, le 6 novembre prochain.

Avec la tenue de cet événement de consultation, la Ville de Magog souhaite discuter avec les citoyens pour connaître le type de projet qui serait souhaité à cet endroit. Situées à quelques pas du centre-ville de Magog, l'église Saint-Luke et sa salle communautaire ont été mises en vente par le propriétaire, le diocèse anglican de Québec. À ce jour, un projet a été présenté à la population. Avant d'aller plus loin, la Ville souhaite connaître l'opinion des citoyens quant à la conversion de ces lieux.

Rappelons qu'en 2018, la Ville a fait citer l'église Saint-Luke et sa salle communautaire pour qu'elles soient reconnues comme biens patrimoniaux au sens de la Loi sur le patrimoine culturel. Se classant respectivement au 4^e et au 8^e rang des bâtiments d'intérêt particulier sur le territoire de Magog, ces bâtiments ont une valeur patrimoniale exceptionnelle et supérieure. Ils sont d'ailleurs déjà inscrits au Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Cette citation n'empêchera toutefois pas le nouvel acquéreur de donner une seconde vie à ces lieux en leur trouvant une nouvelle vocation.

Cet événement est organisé en collaboration avec l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke et s'inscrit dans la volonté de la Ville de Magog de consulter les citoyens en amont des décisions.



À propos de l'église et de la salle communautaire Saint-Luke

Lors de sa construction qui s'échelonne sur une dizaine d'années sur un terrain que Ralph Merry V cède au diocèse anglican de Québec en 1885, l'église Saint-Luke se situe au cœur de la petite bourgeoisie magogoise du 19^e siècle. La paroisse possède également une salle située au nord de l'église, de style vernaculaire américain, qui s'apparente beaucoup au « Meeting Halls ». Cette salle est également reconnue pour avoir reçu sporadiquement les réunions de la franc-maçonnerie et accommodait les minorités religieuses qui s'y réunissaient régulièrement. (Source : Société d'histoire de Magog)

- 30 -

Source et information

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

